

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D2024_3_14

L' an deux mille vingt quatre, le vendredi 13 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 04 Septembre 2024

Présents : 10

Présents : Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Votants : 15

Pouvoirs :

**Objet : Etudes préalables :
Création d'un nouveau
restaurant scolaire et d'un
espace périscolaire**

Monsieur ARNAL André a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame BASTIEN Joëlle
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur PRIVAT Jean

Excusé(s) : Monsieur ARNAL André, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Monsieur le Maire rappelle que le projet de création d'un restaurant scolaire et d'un espace périscolaire est en cours et précise que des études préalables (études géotechniques, ...) sont nécessaires à la réalisation du projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** le recours aux études préalables (études géotechnique,...),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'affaire.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

